

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et
de la relance

Arrêté du 28 mars 2022 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique

NOR : ECOG2205766A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 14 octobre et 16 décembre 2021 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai,

Arrête :

Article 1^{er}

Le titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique est attribué aux élèves titulaires (formation par apprentissage), désignés ci-après, par ordre alphabétique, au titre de la promotion 2021 :

- M. ADAM (*Thibault, Simon, François*).
- Mme BENNIS (*Maha*).
- M. BERNARD (*Quentin, Bastien*).
- M. BEZERRA PINHEIRO (*Bruno, Miguel*).
- M. BOBOUL (*Benjamin, Christophe, Alain, Gérard*).
- Mme BOMPAS (*Annabelle, Muriel, Xavière*).
- M. BOUCHERY (*Cyril, Gérard, Francis*).
- M. BOUSSEMA (*Safwan*).
- M. BRAULT (*Maxime, Roger, Michel*).
- M. CESAR dit FAURE (*Guilhem, Pierre, Jean*).
- M. CEYHAN (*Grégory, Daniel, Nafis*).
- Mme CHABAUD (*Pauline, Kim-Anh*).
- M. COLETTA (*Léo*).
- M. COUVEY (*Elouan, Hugo, Antoine*).
- M. CREPIN (*Alexandre, Henri, Elie*).
- Mme DANET (*Juliette, Amélie, Jeanne*).

- M. DRAA (*Sami*).
- M. DUCROCQ (*François, Pascal*).
- M. FOURNIER (*Alexis, Stéphane, Martial, Pascal*).
- M. GARCIA (*Gaëtan, Loïc*).
- M. GORDYJAN (*Théo*).
- M. GUEGAN (*Alan, Dominique, Bruno*).
- M. HARDY (*Arnaud, Adrien, François*).
- M. HE (*Zhuang*).
- M. IDRIS (*Bechir, Soumaïne*).
- M. LE BERRE (*Corentin*).
- Mme LECOCQ (*Chloé*).
- M. LEFEBVRE (*Joseph, Charles, Jean*).
- M. LEFEBVRE (*Thomas, Jean, Eugène*).
- M. MAES (*Pierre, René, Gabriel*).
- M. MATZKE (*Thibaut, Jean-Claude, Alexandre, Léo*).
- M. MERIAUX (*Quentin, Guillaume, Ernest*).
- M. MESGUICH (*Ethan, Elie, Jonathan*).
- M. MOKADDEM (*Marouane*).
- M. MULIER (*Brian, Francis, Gilbert*).
- M. NIANE (*Mouhamadou Moustapha*).
- M. PAGE (*Tony, Allan*).
- M. PÉPIN (*Léo, Fabien*).
- M. PIERRU (*Thibaut, Fabrice, Stéphane*).
- M. POIGNONNEC (*Arthur, Gabriel*).
- M. RICHARD (*Thibault, Anthony*).
- M. RODIERE (*Guilhem, Antonin*).
- Mme ROUAULT (*Bénédicte, Monique, Yvonne*).
- M. VANDAPEL (*Antoine, Benoît, Alain*).
- M. VERLANDE (*Ryan, Benziane, Billel*).
- Mme WANE (*Khardiatou*).
- M. YACIN ELM (*Doualeh*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2022

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY